



*Au service
des peuples
et des nations*

Compte rendu de la visite de Madame F. Bintou Djibo au Bureau Régional de la Banque Islamique de Développement (BID)

Dates de la réunion : 03 octobre 2013, à partir de 15 :00

Lieu : Banque Islamique de Développement (BID), Dakar

Participants :

Monsieur Sidi Mohamed Ould Taleb, Directeur du Bureau Régional de la BID
Madame F. Bintou Djibo, RR PNUD, RC SNU
Monsieur Adama Ly, PNUD

Faisant suite aux entretiens de Madame F. Bintou Djibo, Représentant Résident du PNUD et Coordinatrice du Système des Nations Unies, avec Dr. Anta Sarr, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) en date du 30 septembre 2013, ayant conduit à la demande faite au PNUD d'assister le MFFE à la mobilisation des fonds de la Banque Islamique de Développement (BID) au profit de la lutte contre la pauvreté et de l'autonomisation des familles vulnérables bénéficiaires, une séance de travail entre le PNUD et la BID eut lieu le 03 octobre 2013 à partir de 15 heures au Bureau Régional de la BID à Dakar.

A l'entame de son propos, Madame Djibo a remercié Monsieur Sidi Mohamed Ould Taleb, Directeur du Bureau Régional de la BID à Dakar, pour avoir permis cet entretien et a d'emblée souligné que sa visite s'inscrit dans le cadre de la recherche de mécanismes de partenariat entre la BID et le PNUD pour une meilleure efficacité de leur Coopération avec le Gouvernement et ce, à la suite d'une demande d'assistance du MFFE qui lui a été faite pour aider à la mobilisation de dix millions (10,000,000) USD de la BID au profit des actions dudit département ministériel dans ses efforts d'éradication de l'extrême pauvreté des familles vulnérables.

Monsieur Sidi Mohamed Ould Taleb, dans sa réponse a précisé que le montant de la BID destiné à appuyer les actions du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, dans la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des familles vulnérables se chiffre plutôt à vingt millions (20,000,000) USD.

Monsieur Sidi Mohamed Ould Taleb indiquera par la suite que le point d'entrée de la coopération avec la BID se trouve exclusivement avec le Gouvernement. Dans ce cadre, le Gouvernement et la BID peuvent travailler ensemble en amont et impliquer des agences du SNU ou autres, dans le design et la formulation des projets/programmes et dans ce cas, cet aspect est traduit dans les accords.

Le Directeur du Bureau Régional de la BID ajoutera que si le PNUD veut s'impliquer et aider dans le processus de formulation et de gestion dudit projet à la demande du Gouvernement, la BID n'y voit aucun problème et il encourage même la poursuite du plaidoyer pour mieux comprendre le projet et assure son accord dans ce contexte.

Madame Djibo soulignera que la synergie des actions de la BID et du PNUD au profit du Gouvernement pourrait se traduire dans le cadre de la modalité « *National Execution* » ou NEX dudit projet pour une meilleure efficacité et efficience des investissements avec plus d'impacts et de visibilité dans l'éradication de l'extrême pauvreté et l'autonomisation des familles vulnérables bénéficiaires comprenant les femmes et les jeunes et ce, en référence aux avantages comparatifs du PNUD dans ce domaine précis.

S'agissant de la question sur les possibilités de cofinancement du PNUD au projet, la BID se réjouit de l'affirmation donnée par Madame Djibo que le financement attendu du PNUD sur ce projet pourra se chiffrer à deux millions (2,000,000) USD.

Dans ce contexte, Monsieur Taleb ajoute qu'il serait utile de trouver une niche sur les filières dans le cadre de la mise à l'échelle du projet de la BID sur l'alphabétisation et l'apprentissage aux métiers, présentement en fin de phase dans la région de région de Louga.

En plus de cet important projet de développement agricole, de création d'emplois, d'autosuffisance alimentaire et de promotion de la croissance, les actions prioritaires de la BID au profit du Gouvernement concernent également l'anticipation sur les aspects de protection sociale, les infrastructures, les inondations, l'énergie et la santé.

Sur la question du déminage en Casamance, la réponse est que la BID n'intervient pas dans ce domaine alors que sur la proposition d'explorer un autre partenariat sur un projet agricole en Casamance, dans le cadre de l'emploi des femmes et des jeunes avec la prise en charge des externalités en vue de stimuler les aspects sociaux de réconciliation et de reconstruction, la BID salue cette initiative et pourra envisager également un partenariat avec le PNUD sur l'emploi et la prise en charge de certaines filières à identifier en Casamance où la BID a déjà eu à financer ses premiers projets au Sénégal. A cet effet, une fiche de projet sera transmise très prochainement à la BID avec indication de niches de filières de démonstration en Casamance.

Dans le cadre du suivi des dossiers techniques de coopération entre la BID et le PNUD et la formulation des projets et programmes s'y rapportant, Madame Djibo a donné instruction à Monsieur Adama Ly de s'en charger et de passer rapidement au cadre stratégique de programmation avec les parties concernées.

Dakar, le 06 octobre 2013.

Adama Ly.